



INSTALLATION D'UNE TURBINE - ALTERNATEUR DE 18 MW A L'USINE DE WINDSOR

DOMTAR INC.

Addenda no 3 – Réponses à la deuxième série de questions et commentaires
du MDDELCC

Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement
durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Dossier : 3211-12-232



N/Réf. : F1417850

Septembre 2015



SMI

LE GROUPE S.M.
INTERNATIONAL INC.

740, rue Galt Ouest, 2^e étage
Sherbrooke (Québec) J1H 1Z3
Tél. : 819 566.8855 | Téléc. : 819 566.0224



Réponses à la deuxième série de questions et commentaires du MDDELCC pour le projet d'ajout d'une turbine- alternateur (TA-2) à l'usine de Windsor de Domtar Inc.

Rapport présenté à :

Madame Patsy Inglis, ing.
Chef de service – Procédé et environnement
Domtar – Usine de Windsor
609, 12^e Rang
Windsor (Québec) J1S 2L9

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'E. Olivier'.

Éric Olivier, B.Sc., M. Env.
Chargé de projet

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Carmen Pelletier'.

Carmen Pelletier, géographe, M. Env., VEA[®]
Directrice de projet

N/Réf. : F1417850-001
Septembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 DESCRIPTION DE L'USINE ET EXTRANTS..... 3

SECTION 4 PHYSIOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE, DÉPÔTS DE SURFACE ET QUALITÉ DES SOLS 4

SECTION 5 EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES 6

SECTION 6 INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET CIRCULATION 6

SECTION 17 ÉVALUATION DES REJETS À LA SOURCE..... 6

SECTION 19 GAZ À EFFET DE SERRE 7

SECTION 20 CLIMAT SONORE 8

SECTION 23 PLAN DES MESURES D'URGENCE..... 11

SECTION 25 ANNEXE F..... 11

ANNEXES..... 12

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1- Estimation des volumes d'eau rejetés lors des débordements survenus le 23 mars 2010, le 1er juin 2010 et le 29 mai 20124

Tableau 2- Plan d'action global pour la réduction du bruit de l'usine8

Tableau 3- Coordonnées des sources de bruit actuelles associées au projet 11

Tableau 4- Coordonnées des nouvelles sources de bruit associées au projet 12

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Bilan des activités de communication

Annexe 2 : Résultats des analyses de sol provenant des forages PO-03-11, PO-04-11 et PO-05-11

Annexe 3 : Plaintes relatives au bruit – 2010 et 2011

Introduction

Le présent document renferme les réponses à la seconde série de questions et de commentaires formulés par la Direction des évaluations environnementales des projets hydriques et industriels (DÉEPHI) en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ainsi que de certains autres ministères, dans le cadre de l'analyse de recevabilité de l'étude d'impact sur l'environnement relative au projet.

Le document reprend le libellé de chaque question telle que formulée dans le document en date du 2 septembre 2015 et intitulé « Deuxième série de *questions et commentaires pour le projet d'installation d'une turbine-alternateur de 18MW à l'usine de Windsor de Domtar inc. Dossier 3211-12-232* ». La réponse est ensuite insérée à la suite de la question.

Le bilan des activités de communication menées par l'usine de Windsor est joint en annexe. Ce bilan complète la réponse donnée à la question 9 de la première série de questions.

SECTION 1 DESCRIPTION DE L'USINE ET EXTRANTS

QC-68 *L'historique des épisodes de débordements, les résultats d'analyse des paramètres MES, DBO5 et pH ainsi que la procédure qui s'enclenche lors de ces événements ont été présentés aux réponses R-3a et R-3b. Toutefois, l'initiateur n'a pas fourni d'évaluation des volumes d'eau rejetés à l'environnement bien que la procédure décrite à la réponse R-3b spécifie que le temps de débordement est comptabilisé afin d'évaluer le volume approximatif rejeté lors de débordement. Veuillez fournir les volumes d'eau approximatifs rejetés lors des épisodes de débordement.*

R-68 Les volumes d'eau rejetés lors de ces débordements n'ont jamais été comptabilisés et dépendent du volume et de la durée de la pluie. Précisons que lorsque le bassin n° 4, d'une capacité maximale de 800m³ atteint 80% de sa capacité, une pré-alarme se déclenche automatiquement au poste de garde. Le pH et la conductivité des eaux sont vérifiés.

Trois pompes d'une capacité individuelle de 1 300L/m servent à pomper les eaux du bassin n° 4 vers le décanteur primaire de l'usine. Lorsque le bassin n° 4 déborde, l'eau s'écoule vers le bassin n°3 avant de gagner le réseau hydrographique.

Comme les critères de rejet étaient respectés, les eaux qui ont débordé lors de ces événements, après que la capacité maximale des deux bassins n°s 3 et 4 fut dépassée n'ont pas été considérées comme des déversements et n'ont pas été mesurées.

Dans le cas du débordement du 29 mai 2012, il fut occasionné par un bris de pompes et d'un clapet anti-retour.

Pour tenter de mieux répondre à la question, nous avons estimé les volumes d'eau ayant pu être rejetés en considérant la durée des précipitations et de chacun des débordements selon l'indicateur de niveau du bassin, le volume total d'eau provenant du bassin versant et le volume d'eau pompé vers le système de traitement des eaux de l'usine. De façon détaillée, les calculs suivants ont été faits :

1. La durée de la précipitation a été estimée à l'aide des données du niveau du bassin n° 4 en considérant le nombre d'heures entre le début de l'augmentation du niveau d'eau dans le bassin et sa diminution.
2. Le débit d'entrée au bassin a été estimé en multipliant la superficie du bassin versant alimentant le bassin n° 4 (172 899 m²) par la précipitation totale reçue au cours de la journée, puis en divisant ce volume par le temps de la précipitation.
3. Le débit associé au débordement a été calculé en soustrayant le débit d'eau pompé vers le décanteur (3 pompes X 1 300L/m) du débit d'entrée au bassin.
4. Le volume d'eau ayant débordé a été calculé en multipliant le débit du débordement par sa durée.

L'estimation des volumes d'eau potentiellement rejetés lors des évènements décrits aux réponses des questions 3a et 3b de l'addenda 2 est résumée au tableau 1 qui suit.

Tableau 1 Estimation des volumes d'eau rejetés lors des débordements survenus le 23 mars 2010, le 1er juin 2010 et le 29 mai 2012

Date	Durée du débordement (h)	Précipitation totale (mm)	Durée de la précipitation (h)	Volume d'eau ayant débordé (m ³)
23 mars 2010	10,5	13,4	9,5*1	104
1 juin 2010	3	26	7	1633
29 mai 2012	17	24,4	17	205

*1 Période de fonte des neiges

QC-69 *Il est mentionné à la réponse R-3b qu'un suivi de l'eau de ruissellement est effectué lorsque le trop-plein du bassin n° 4 est rejeté à l'environnement. Veuillez fournir le point d'échantillonnage des eaux mentionné aux réponses R-3a et R-3b.*

R-69 Le point d'échantillonnage du trop-plein du bassin n° 4 est situé entre la sortie du bassin n° 4 et l'entrée du bassin n° 3. Un tuyau est branché à l'exutoire de ce bassin et, en cas de débordement, les eaux sont acheminées vers le bassin n°3.

SECTION 4 PHYSIOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE, DÉPÔTS DE SURFACE ET QUALITÉ DES SOLS

QC-70 *La remarque formulée à la QC-11 concernait la qualité des sols et non celle de l'eau souterraine. Veuillez mentionner si Domtar dispose de résultats d'analyse d'échantillons de sols dans le rayon de 100 m suggéré entourant le bâtiment. Si oui, veuillez fournir une nouvelle réponse à la QC-11. Si non, est-il possible de conforter les résultats obtenus en TF-01-14 et TF-02-14 avec d'autres échantillons de sols prélevés ailleurs dans la propriété de Domtar, mais issus des mêmes types de matériaux (granulaire, sol naturel, etc.)?*

R-70 Quelques études géotechniques ont été réalisées dans un rayon de 100m du bâtiment projeté, mais aucune analyse environnementale des sols n'avaient été faite. Aucun indice de contamination n'avait alors été notée et la stratigraphie rencontrée correspondait à celle présentée dans les forages TF-01-14 et TF-02-14 : un remblai granulaire reposant sur une couche de remblai de roc dynamité datant de la construction de l'usine, sous-lequel se distingue un mince dépôt naturel de till silteux recouvrant le roc dont la profondeur varie entre 2 et 5 m par rapport à la surface. Il y a donc très peu de matériaux meubles pouvant faire l'objet d'analyses environnementales dans ce secteur.

Le dépôt de till silteux est présent presque partout sur le site de l'usine. Des forages ont été réalisés en 2011 à la limite sud-ouest de la propriété de Domtar pour installer des puits d'observation de l'eau souterraine. Les rapports de forage de l'installation des puits PO-03-11, PO-04-11, PO-05-11 et PO-06-11 et les résultats des analyses chimiques faites sur des échantillons de sol provenant de ces forages sont joints à l'annexe 2. La localisation de ces puits a déjà été fournie dans l'addenda 2 (voir figure 1 de l'annexe 4 de l'addenda 2 – Installation d'une turbine-alternateur de 18 MW à l'usine de Windsor, Domtar inc., juin 2015.

Selon l'historique du site, les terrains acquis par DOMTAR pour la construction de l'usine qui a débuté en 1985 étaient boisés et inclus dans la zone agricole protégée en vertu de la *Loi sur la protection du territoire agricole* (devenue depuis la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*). Aucune utilisation industrielle n'y avait été faite et on y avait pratiqué aucun usage ayant possiblement entraîné la contamination des sols avant l'acquisition des terrains par DOMTAR.

Pendant la construction et depuis la mise en opération de l'usine, des spécialistes en environnement sont en poste (service technique et environnement de l'usine) et sont avisés dès qu'un incident environnemental se produit; au besoin, des mesures sont prises rapidement pour corriger la situation. De plus, l'usine dispose de nombreux indicateurs de niveaux et d'alarmes permettant de détecter des anomalies pouvant être à la source d'un incident. Grâce à son système de gestion environnemental, tous ces événements sont documentés depuis plusieurs années. Selon les informations colligées auprès de personnes travaillant à l'usine depuis plusieurs années, aucun incident environnemental n'aurait affecté la qualité des sols dans le secteur visé par le projet.

SECTION 5 EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES

QC-71 *En lien à la QC-14, l'initiateur présente, à l'annexe 3 de l'Addenda no 2, une carte localisant l'ensemble des puits d'observation de l'usine ainsi que des résultats du suivi de l'eau souterraine à l'annexe 4. Veuillez interpréter ces résultats de suivi et indiquer si certaines problématiques environnementales concernant l'eau souterraine sont observées sur la propriété de Domtar à l'usine de Windsor. Si oui, veuillez mentionner quels paramètres sont concernés et si l'approvisionnement en eau potable est compromis.*

Il est à noter que l'initiateur ne doit pas se limiter à présenter les résultats d'analyse obtenus. Les résultats soumis doivent être expliqués dans leur contexte et, lorsque sont soulevées des problématiques environnementales (ex. : dépassement de critères), l'initiateur doit indiquer les actions qu'il entend prendre pour s'assurer que la qualité du milieu sera préservée.

R-71 L'analyse des résultats du suivi de l'eau souterraine prélevé dans les puits PS-2 et PS-3 présentés à l'annexe 4 de l'Addenda 2 indique que l'eau souterraine a un pH relativement neutre et contient peu de chlorures et de sulfures. Les indicateurs plus généraux que sont la conductivité et la DCO, ne montrent pas d'anomalies qui pourraient être associées à une éventuelle contamination chimique.

SECTION 6 INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET CIRCULATION

QC-72 *L'initiateur fourni en lien à la réponse de la QC-17, le registre des plaintes de bruit de 2012 à 2015 à l'annexe 6 de l'Addenda no 2. Dans la question, le registre est demandé depuis 2010. Veuillez fournir le registre des plaintes depuis 2010. De plus, veuillez mentionner si des préoccupations/plaintes sur la poussière et la sécurité routière avaient été formulées pour la même période, 2010 à 2015, tel que demandé à la QC-17.*

R-72 Les tableaux joints à l'annexe 3 résument le contenu des plaintes relatives au bruit enregistrées en 2010 et 2011. Par ailleurs, le registre ne contient aucune plainte ou préoccupation relative à la présence de poussières ou à la sécurité routière depuis 2010.

SECTION 17 ÉVALUATION DES REJETS À LA SOURCE

QC-73 *Le libellé de la QC-40 sous-entend l'utilisation de combustibles à des taux d'utilisation précis, soit de 70 % de biomasse forestière, de 20 % de matériaux CRD et de 10 % de biosolides. Veuillez mentionner plutôt s'il s'agit de taux d'utilisation maximum prévus.*

R-73 Il s'agit en effet de taux maximum d'utilisation de matériaux CRD et de biosolides, mais ce n'est pas le cas pour le pourcentage de biomasse forestière qui pourrait atteindre 100%. La composition du combustible est donc :

Biomasse forestière : 70 à 100%

Matériaux CRD : 0 à 20%

Biosolides : 0 à 10%

QC-74 *Il est mentionné dans la réponse de la QC-45 que le projet n'est pas susceptible d'entraîner une problématique d'odeurs puisqu'il vise essentiellement à brûler davantage de biomasses forestières. Lors de la soirée d'information publique tenue par Domtar, le 15 juillet 2015, certains citoyens ont mentionné avoir senti des odeurs de soufre qui, selon eux, proviendraient de l'usine en fin de soirée au cours des derniers jours avant cette séance d'information. Veuillez expliquer comment la question, à savoir si ces odeurs proviendraient de l'usine, a été investiguée? Quelle(s) pourrait(ent) être la ou les source(s) de cette odeur?*

R-74 Oui, après la rencontre du 15 juillet, une vérification a été faite à l'usine. Aucune des alarmes permettant de détecter des conditions anormales (ouverture d'évents, équipement défectueux, etc.) ne s'était déclenchée et ces alarmes étaient en bon état de fonctionnement. Les rapports de fonctionnement des équipements ne montraient pas de défaillance. La vérification des conditions météorologiques (direction des vents) à la station météorologique d'Environnement Canada à l'aéroport de Sherbrooke n'a pas permis d'identifier de situation anormale.

Précisons qu'en cas de détection d'une anomalie, comme par exemple l'émission de gaz contenant du soufre par un événement ou une cheminée, une alarme est déclenchée automatiquement. Un spécialiste du service Environnement de l'usine est alors avisé pour vérifier la cause du déclenchement et corriger la situation. La fin de semaine et les jours fériés, il y a toujours une personne de garde en Environnement qui peut être rejointe par les agents du poste de garde, présents 24 h/24, toute l'année.

SECTION 19 GAZ À EFFET DE SERRE

QC-75 *Dans le tableau 4, la consommation additionnelle de biomasse est estimée à environ 25 000 tonnes anhydres/an par rapport à la situation actuelle. Selon certains calculs du Ministère, ce dernier prévoit une consommation additionnelle de biomasse plus importante pour la production de 18 MW. Veuillez expliquer pour quelles raisons le projet nécessite cette consommation de biomasse pour la production de 18 MW de puissance.*

R-75 La production d'électricité de la nouvelle turbine-alternateur (TA-2) sera faite à partir de vapeur, produite principalement en faisant la valorisation énergétique de la biomasse additionnelle. Toutefois, une part de la vapeur requise pour le fonctionnement de TA-2 proviendra d'autres sources. Une partie de la vapeur actuellement utilisée pour l'entraînement de deux moteurs sera récupérée pour alimenter TA-2 ; ainsi, la vapeur actuellement fournie aux entraînements des ventilateurs à tirage induit, à raison de 10tm/h pour chacun des équipements décrits au 1^{er} paragraphe de la section 4.2 de l'étude d'impact permettra de récupérer 20t/h pour alimenter TA-2. De plus, la turbine de

sécurité qui sera mise hors service permettra de récupérer 20t/h de vapeur (et non 10t/h comme mentionné à la section 4.2 de l'étude d'impact). Enfin, la récupération de l'énergie de l'eau chaude qui sera produite au condenseur de TA-2 dégagera 30t/h de vapeur qui sera aussi utilisée pour alimenter TA-2. Au total, 70t/h de vapeur sera ainsi récupérée et ne nécessitera pas de consommation supplémentaire de biomasse.

SECTION 20 CLIMAT SONORE

QC-76 *Le plan d'action présenté par l'initiateur dans les réponses aux QC-52 et QC-53 dresse une liste exhaustive des actions envisagées pour réduire l'impact sonore des opérations actuelles de l'usine ainsi que la cible de réduction pour chacune des actions. L'initiateur s'engage à avoir complété le plan d'action, à présenter une nouvelle campagne de caractérisation sonore aux mêmes points de mesures et à estimer le climat sonore généré par le projet, et ce, avant la mise en route des nouveaux équipements prévue en août 2017. Il est également mentionné à la réponse R-53 que certaines interventions prévues au plan d'action ne peuvent être effectuées que lors d'un arrêt de production annuel.*

Afin de valider la viabilité du plan d'action présenté, veuillez fournir un calendrier de réalisation, incluant le moment du dépôt de la nouvelle campagne de caractérisation sonore. Il est à noter que, tel qu'indiqué à la QC-53, les résultats de cette caractérisation doivent être présentés au MDDELCC avant la fin de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet.

R-76

Le plan d'action global pour la réduction du bruit qui a été entériné est résumé au tableau 2. La première phase du plan d'action est en cours et devrait se terminer à la fin de l'année 2015 alors que la phase 2 prévoit des interventions en juin et en octobre 2016. Certaines modifications d'équipements existants devront être apportées lors de l'arrêt semi-annuel de juin 2016 car ces travaux correctifs ne peuvent être faits en dehors d'une période d'arrêt de l'usine ou à l'automne 2016. L'approbation des demandes d'approvisionnement de fonds (DAF) par la direction de DOMTAR pour couvrir les coûts prévus de chacune des deux phases de ce plan, confirme l'engagement de l'usine à améliorer la performance des installations actuelles.

Tableau 2- Plan d'action global pour la réduction du bruit de l'usine

	ACTION	ÉCHÉANCE
1	PHASE 1	
1.1	Ventilateur tirage induit chaudière à biomasse - pièce de transition pour casser le ton pur	FAIT
1.2	Tour d'eau 451-093 - Réduction du niveau sonore avec rideau et cône de sortie	nov-15

	ACTION	ÉCHÉANCE
1.3	Convoyeur d'alimentation de rondin 311-005 - Réduction du bruit	nov-15
1.4	Convoyeur de reprise et de déchargement 311-002 - Réduction du bruit	nov-15
1.5	Chargeuse à bois fixe à grappins - Réduction du son émis	nov-15
1.6	Chargeuse à bois mobile Volvo L220F - Réduction du bruit	nov-15
1.7	Chargeuse à bois mobile Volvo L-180E - Réduction du bruit	nov-15
1.8	Bélier 061-0072 - Réduction du bruit	oct-15
1.9	Porte 304 du bâtiment 321 - Contrôler la fermeture en tout temps de la porte	oct-15
1.10	Prise d'alimentation d'air frais du ventilateur 331-718 – Installation d'un silencieux	nov-15
1.11	Ventilateur d'air vicié 332-720 - Installation d'un silencieux	nov-15
1.12	Ventilateur 471-736 - Installation d'un silencieux au toit	nov-15
1.13	Ventilateur des toiles 851-689 - Installation d'un silencieux au toit	nov-15
1.14	Cheminée d'évacuation des pompes a vides 851-490 – Installation d'un silencieux	nov-15
1.15	Entrée d'air des compresseurs au 872 - Installation d'un silencieux	nov-15
1.16	Cheminée d'évacuation du ventilateur 471-029 de l'épurateur de l'extincteur de chaux - Installation d'un silencieux	nov-15
1.17	Prise d'air du ventilateur 262-708 bâtiment vis de reprise – Installation d'un silencieux	nov-15
1.18	Ventilateur d'évacuation 131-731 - Installation d'un silencieux	nov-15
1.19	Ventilateur d'alimentation des soufflantes 136-749 – Installation d'un silencieux	nov-15
1.20	Ventilateur 851-738 sortie d'air bout sec - Installation d'un silencieux	nov-15
1.21	Ventilateur 851-701 évacuation des hottes - Installation d'un silencieux	nov-15
1.22	Prise de mesure pour validation PHASE 1	déc-15

	ACTION	ÉCHÉANCE
2	PHASE 2	
2.1	Tour d'eau 451-210 - Réduction du niveau sonore avec rideau et cône de sortie	juin-16
2.2	Tour d'eau 276-618 - Réduction du niveau sonore avec rideau et cône de sortie	juin-16
2.3	Tour d'eau 871-615 - Réduction du niveau sonore avec rideau et cône de sortie	juin-16
2.4	Ventilateur à tirage induit 282-635 – Installation d'un silencieux	oct-16

	ACTION	ÉCHÉANCE
2.5	Convoyeur d'alimentation de rondins 311-205 - Réduction du bruit	oct-16
2.6	Convoyeur de reprise et de déchargement 311-202 - Réduction du bruit	oct-16
2.7	Prise d'alimentation d'air frais du ventilateur 332-701 – Installation d'un silencieux	juin-16
2.8	Ventilateur des toiles 851-696 - Installation d'un silencieux au toit	juin-16
2.9	Ventilateur 851-702 évacuation des hottes - Installation d'un silencieux	juin-16
2.10	Ventilateur d'alimentation des soufflantes 136-754 - Instal. Silencieux	juin-16
2.11	Ventilateur d'alimentation des soufflantes 136-755 – Installation d'un silencieux	juin-16
2.12	Cheminée d'évacuation des pompes à vide 852-490 – Installation d'un silencieux	juin-16
2.13	Valve de sureté 292-023 -- Installation d'un silencieux	oct-16
2.14	Cheminée de la valve de sureté PSV-14074 – Installation d'un silencieux	oct-16
2.15	Chute de bois dans le bâtiment 321 - Réduction du bruit de la sortie	oct-16
2.16	Prise de mesure pour validation PHASE 2	nov-16

À la fin de la première série de correctifs, des mesures de niveaux sonores seront prises près des équipements qui ont été modifiés pour recalculer leur puissance acoustique. Cet exercice permettra de vérifier si les objectifs de correction de chaque équipement ont été atteints et, le cas échéant, d'évaluer ce qui reste à corriger. De plus, avec ces nouvelles valeurs de puissances acoustiques, une mise à jour de la simulation des niveaux sonores appréhendés avec le projet sera faite. Cette nouvelle simulation permettra de vérifier l'atténuation obtenue à la limite de la propriété et d'évaluer la conformité aux normes applicables à l'usine. Ces résultats seront transmis au MDDELCC dès qu'ils seront disponibles.

Des mesures sonores seront reprises aux résidences ciblées lors de l'étude d'impact (points d'échantillonnage R1 à R5) au printemps 2016, dès que les conditions seront propices à l'échantillonnage (absence de neige, de pavés mouillés et présence des feuilles dans les arbres) pour vérifier *in situ* les niveaux de bruit existants après les correctifs de la phase 1. Ces résultats seront aussi fournis au MDDELCC.

Enfin, une nouvelle campagne de caractérisation sonore sera réalisée après avoir complété la phase 2 du plan d'action, à la fin de l'automne 2016 et les simulations des niveaux sonores avec le projet seront à nouveau mises à jour avec les nouveaux intrants et transmises au MDDELCC.

SECTION 23 PLAN DES MESURES D'URGENCE

QC-77 *En lien à la QC-58 et le plan d'urgence fourni à l'annexe 12 de l'Addenda no 2, veuillez indiquer si un potentiel d'effet domino d'un incendie ou d'une explosion de la turbine-alternateur, notamment sur les réservoirs de chlorate de sodium et de dioxyde de chlore présents sur le site, a été évalué. Si oui, est-ce que ce ou ces scénario(s) a ou ont été considéré(s) dans le plan de mesures d'urgence et quels sont les impacts potentiels sur la population?*

R-77 Dans sa plus récente analyse du pire scénario (2006), alors que TA-1 était en opération et que les réservoirs de chlorate de sodium et de dioxyde de chlore étaient en place, un potentiel effet domino d'un incendie ou d'une explosion n'avait pas été identifié comme un risque présent à l'usine. L'ajout de TA-2 ne modifie pas de façon significative les installations.

SECTION 25 ANNEXE F

QC-78 *Veuillez fournir la localisation, sous forme de coordonnées, des sources de bruit actuelles suivantes : cheminée de la chaudière à biomasse, ventilateurs et réchauffeur d'air tubulaire.*

R-78 Les coordonnées de localisation de ces sources de bruit actuelles sont fournies au tableau 3

Tableau 3 Coordonnées des sources de bruit actuelles associées au projet

Nom de l'équipement	X(m)	Y (m)	Z(m)
Ventilateur d'air forcé de la chaudière à biomasse	189 186,53	5 048 435,81	222,37
Ventilateur d'air induit de cheminée de la chaudière à biomasse	189 189,69	5 048 405,01	217,3
Réchauffeur d'air tubulaire	189 181,15	5 048 426,26	216,4

QC-79 *Veillez fournir la localisation, sous forme de coordonnées, des nouvelles sources de bruit.*

R-79 Les coordonnées de localisation des nouvelles sources de bruit sont fournies au tableau 4.

Tableau 4 Coordonnées des nouvelles sources de bruit associées au projet

Nom de l'équipement	X(m)	Y (m)	Z(m)
Nouvelle turbine-alternateur (avec bâtiment)	189 145,57	5 048 397,07	212
Pompe centrifuge n° 1 (avec bâtiment)	189 166,54	5 048 391,5	203
Pompe centrifuge n° 2 (avec bâtiment)	189 168,12	5 048 389,52	203
Pompe centrifuge n° 3 (avec bâtiment)	189 169,51	5 048 387,55	203
Pompe centrifuge n° 4 (avec bâtiment)	189 171,09	5 048 385,37	203
Tour de refroidissement (comprenant 3 cellules)	189 143,56	5 048 388,65	213

ANNEXES

QC-80 *À la page 7 de la section 2.2.2 de l'étude géotechnique (annexe I), il est mentionné : « Au total, quatre (4) échantillons de sols, soit trois (3) échantillons et un (1) duplicata, ont fait l'objet d'analyses chimiques, lesquelles ont été effectuées par les laboratoires d'analyses S.M. inc. (N°298) accrédités par le MDDELCC. » Le tableau des résultats des analyses chimiques des échantillons de sols à l'annexe IV indique que seuls les hydrocarbures pétroliers C10-C50 ont été analysés dans le duplicata. Veillez indiquer pour quelles raisons les HAP et les métaux n'ont pas été analysés dans le duplicata. Veillez également indiquer comment les résultats des HAP et des métaux ont alors été validés.*

R-80 Il est généralement accepté par le MDDELCC de ne pas procéder à l'analyse de tous les paramètres analytiques dans le duplicata de terrain ; le choix du paramètre sélectionné pour le duplicata est basé sur la possibilité de trouver le contaminant compte tenu de l'historique du site, les délais et les coûts d'analyse. Le duplicata au terrain pour l'analyse des hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ montre un faible écart avec le résultat initial,

Le programme rigoureux de contrôle qualité des laboratoires d'analyses accrédités par le MDDELCC complète la validation des résultats d'analyse. Les analyses pour un même paramètre faites dans un même laboratoire doivent faire l'objet de divers contrôles, dont des duplicata selon un protocole respectant la directive du MDDELCC en regard du programme d'accréditation des laboratoires d'analyse pour vérifier que les manipulations et les équipements n'occasionnent pas d'écarts inacceptables dans les résultats. Ainsi, dans le cas des métaux, l'annexe du certificat d'analyses (voir les 2 dernières colonnes de l'annexe du certificat d'analyses) indique que les duplicata réalisés en laboratoire sur un des échantillons ayant fait l'objet d'analyses d'arsenic, de chrome, de manganèse, de nickel et de zinc montraient des écarts variant entre 1,18 et 13,6%, soit largement en dessous de la limite acceptable de 30%. L'analyse des blancs montre aussi que l'application des méthodes analytiques répond aux standards du MDDELCC.

Dans le cas des HAP, trois étalons analogues sont injectés dans l'échantillon et dans un blanc pour vérifier la validité des résultats. Ces trois étalons sont choisis de manière à couvrir l'ensemble du spectre des produits (du plus léger au plus lourd de la gamme des HAP dosés). Les résultats des analyses montrent un pourcentage de récupération généralement élevé, indiquant que la méthode analytique des HAP satisfait aussi les standards du MDDELCC.

En somme, les résultats des contrôle de qualité en laboratoire et du duplicata au terrain pour l'analyse des hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ permettent de juger valables les résultats d'analyse.

Annexe 1



INSTALLATION D'UNE TURBINE - ALTERNATEUR DE 18 MW A L'USINE DE WINDSOR DOMTAR INC.

Bilan des activités de communication

Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Dossier : 3211-12-232



N/Réf. : F1417850

Juillet 2015



SMI

LE GROUPE S.M.
INTERNATIONAL INC.

740, rue Galt Ouest, 2^e étage
Sherbrooke (Québec) J1H 1Z3
Tél. : 819 566.8855 | Téléc. : 819 566.0224

Projet d'installation d'une turbine-alternateur à l'usine Domtar de Windsor (TA-2)
Communication à la population
Suivi des commentaires et des questions



Étapes de communication à la population

Description	Public-cible	Date	Notes
Information sommaire du projet aux employés lors des rencontres aux employés en début d'année 2015	Employés de l'usine	Février et mars 2015	Présentation de début d'année de Eric Ashby
Distribution d'un feuillet explicatif dans l'usine pour consultation par les employés	Employés de l'usine	2015-07-07	Article dans le journal interne sur le projet (semaine du 5 juillet 2015) (voir copie en annexe)
Présentation du projet au maire et à la directrice générale de Val-Joli	Élus municipaux	2015-07-07	Distribution du feuillet explicatif et entretien téléphonique avec le maire Rolland Camiré et rencontre avec la directrice générale Julie Brousseau M. Camiré sera présent lors de la séance publique. Aucune préoccupation majeure
Présentation du projet au maire de Windsor	Élus municipaux	2015-07-07	Distribution du feuillet explicatif au bureau de la municipalité et entretien téléphonique avec la maire Sylvie Bureau : un feuillet a été remis à chaque élu. Mme Bureau sera présente lors de la séance publique.
Distribution du feuillet explicatif à toutes les résidences de Windsor et Val-Joli par Poste Canada : près 3800 endroits ciblés	Citoyens	2015-07-08	Aucune préoccupation majeure. La distribution a été faite à compter du 8 juillet et visait à informer et inviter la population à la séance publique (voir copie en annexe).
Parution d'une publicité dans l'Étincelle informant de la séance publique du 15 juillet 2015.	Citoyens	2015-07-08	Voir copie en annexe
Soirée d'information publique	Citoyens	2015-07-15	Information sur le projet, présentation de l'étude d'impact, réception des commentaires (voir copie en annexe) .

Projet d'installation d'une turbine-alternateur à l'usine Domtar de Windsor (TA-2)



Communication à la population Suivi des commentaires et des questions

Description de la question ou du commentaire	Nom	Téléphone, courriel ou adresse	Date reçue	Réponse donnée (s'il y a lieu)	Date retour	Responsable
Le maire de Val-Joli demande si un nouveau bâtiment sera construit et les mesures pour atténuer les impacts pour les citoyens.	Rolland Camiré, maire de Val-Joli	Entretien téléphonique 819-620-5321	2015-07-07	Oui un nouveau bâtiment sera construit adjacent à celui déjà en place et sera insonorisé. De plus, l'évaluation environnementale souligne qu'il y aura peu d'impacts pour les citoyens. Au niveau du bruit, d'autres travaux sont prévus avant le démarrage afin de répondre aux normes de bruit en vigueur. On estime qu'au pire une augmentation de 2 camions/heure de plus de biomasse sur une courte période et pour un trajet spécifique. M. Camiré s'est dit heureux des investissements à venir et qu'il sera présent lors la séance publique du 15 juillet.	2015-07-07	Providence Cloutier
Julie Brousseau, directrice générale de Val-Joli, demande ce qu'est la cogénération	Julie Brousseau	Rencontre au bureau de la municipalité	2015-07-07	Vincent Pomerleau, chef de service ingénierie et responsable du projet, explique le mode de fonctionnement	2015-07-07	Providence Cloutier et Vincent Pomerleau
Sylvie Bureau, maire de Windsor, désirait savoir si l'usine avait reçu une subvention gouvernementale pour ce projet.	Sylvie Bureau	Entretien téléphonique	2015-07-07	Non, le 36 M\$ provient de Domtar. Toutefois il fait suite à l'acceptation par Hydro-Québec du projet pour la vente de l'électricité produite.	2015-07-07	Providence Cloutier
Préoccupation d'un citoyen du 12 ^e Rang à Val-Joli face au transport de biomasse supplémentaire et à la méthode de calcul des niveaux sonores. Questionnement sur les méthodes utilisées pour l'étude d'impact environnementale.	René Noël	Entretien téléphonique	2015-07-10	J'ai invité M. Noël à venir à la soirée d'information afin qu'il puisse interroger directement le Groupe SMI sur la méthode utilisée pour réaliser l'étude d'impact. La soirée vise à connaître les préoccupations de la population afin de nous permettre d'être proactif dans la mise en place de mesure d'atténuation.	2015-07-13	Providence Cloutier

Projet d'installation d'une turbine-alternateur à l'usine Domtar de Windsor (TA-2)

Communication à la population

Suivi des commentaires et des questions

Soirée d'information publique, tenue le mercredi 15 juillet 2015 à 19 h au Parc historique de la Poudrière de Windsor :

- **Représentants de l'usine Windsor :**

Éric Ashby, directeur général de l'usine de Windsor
Patsy Inglis, chef de service – Procédés et environnement, usine de Windsor
Providence Cloutier, conseillère principale aux communications, usine de Windsor
André Béland, ingénieur expert – Projets électriques et systèmes, usine de Windsor
André Gravel, directeur – Approvisionnement en fibres, usine de Windsor
Vincent Pomerleau, chef de service – ingénierie secteur kraft et services généraux, usine de Windsor
Michel Lemieux directeur services techniques usine de Windsor
Jean-Claude Allaire, directeur des opérations, usine de Windsor
Sylvain Bricault, directeur entretien, usine de Windsor
Isabelle Laroche, ingénieur expert procédés, usine de Windsor
Raymond Vanier, surintendant achats et ventes de fibres, usine de Windsor

- **Représentants des consultants en environnement :**

Carmen Pelletier, directrice de projet, SMi
Eric Olivier, chargé de projet, SMi
Mathieu Lessard, ing. spécialiste en acoustique, WSP

- **Participants :**

19 personnes présentes incluant Mme Sylvie Bureau, maire de Windsor, M. Rolland Camiré, maire de Val-Joli et M. Yves Grégoire, analyste milieu industriel du bureau régional du MDDELCC et plusieurs résidents de Windsor et de Val-Joli, voisins de l'usine. La liste des participants est jointe en annexe.

- **Modalités :**

Présentation du projet et sommaire de l'étude d'impact (voir présentation jointe en annexe) par le directeur général de l'usine, M. Éric Ashby, invitation à venir rencontrer les spécialistes de Domtar et de la firme de consultants en environnement, mandatée pour préparer l'étude d'impact du projet, qui sont disponibles aux tables d'information ;

Échanges avec les citoyens et réponses à leurs questions.

Prise de notes des questions et commentaires.

Projet d'installation d'une turbine-alternateur à l'usine Domtar de Windsor (TA-2)

Communication à la population

Suivi des commentaires et des questions



Domtar

Préoccupations et questions soulevées lors de la soirée	Nom	Téléphone, courriel ou adresse	Réponse donnée (s'il y a lieu)	Date	Répondant(s)
Ventilation de la description des coûts du projet de 36 M\$ et s'il y avait un impact économique local	Alain Gamache	Soirée d'information	Impact économique local estimé de 17 M\$ pour les travaux et la main-d'œuvre locale	2015-07-15	Michel Lemieux, Vincent Pomerleau, André Béland
À quels endroits les tests de bruit avaient été pris?	Gilles Perron	Soirée d'information	Information donnée sur la carte du dépliant	2015-07-15	Michel Lemieux, Vincent Pomerleau
Est-ce que les installations seront sous-terraines?	Gilles Perron	Soirée d'information	Non, la turbine sera installée dans un bâtiment de 60'x 80', les fondations seront sur le roc. Aucun impact sur l'eau	2015-07-15	Michel Lemieux, Vincent Pomerleau, André Béland
Par où arrivera la biomasse par camions? Vous devriez parler du nombre de passage au lieu du nombre de camions.	Gilles Perron	Soirée d'information	Une partie de la biomasse arrive par camion. Trop proche en distance pour utiliser le train. Il y a 225 camions de bois environ par jour.	2015-07-15	Michel Lemieux, Vincent Pomerleau, André Béland
Méthode de conduite des camionneurs est problématique sur la route 143 Sud et l'implication de l'entreprise est importante pour régler ce problème. Il reconnaît qu'il y a des camionneurs qui modifient leur système de silencieux et dont les camions sont très bruyants.	Gilles Perron	Soirée d'information	Nous devrons développer un plan d'action pour changer le comportement des camionneurs.	2015-07-15	Michel Lemieux, André Gravel
Y a-t-il assez d'écorces de disponibles pour le besoin?	Gilles Perron	Soirée d'information	Nous recevons 80 % en billot, un % est acheté des scieries et un autre % provient des résidus de construction et démolition pour éviter l'enfouissement	2015-07-15	Michel Lemieux
Quelle est la méthode de gestion des plaintes?		Soirée d'information	Les plaintes sont reçues par le poste de garde, lorsque nous avons assez de précisions, nous intervenons directement auprès du transporteur ou camionneur fautif.	2015-07-15	
Quel est le statut de CelluForce (usine pilote de nanocellulose cristalline située sur le site de l'usine Domtar de Windsor, mais qui ne fonctionne pas actuellement)?	Gilles Perron	Soirée d'information	En développement	2015-07-15	Michel Lemieux
Questionnement plus technique sur le projet, comment fonctionnent les appels d'offres d'Hydro-Québec? Comment ça fonctionne une turbine? Comment faites-vous la vapeur et la transformer en électricité? D'où puisez-vous l'eau?	Hélène Lavigne	Soirée d'information	Les explications détaillées ont été données à la dame.	2015-07-15	Michel Lemieux, Vincent Pomerleau, André Béland

Projet d'installation d'une turbine-alternateur à l'usine Domtar de Windsor (TA-2)

Communication à la population

Suivi des commentaires et des questions



Préoccupations et questions soulevées lors de la soirée d'information	Nom	Téléphone, courriel ou adresse	Réponse donnée (s'il y a lieu)	Date	Répondant(s)
Est-ce qu'avec ce projet, Domtar fera de l'autoconsommation à 100 % et sera autosuffisant?	Marie-Pierre Morel	Soirée d'information	Nous devons vendre et racheter l'électricité à Hydro-Québec. Pas de nouvelle ligne électrique avec le projet.	2015-07-15	Patsy Inglis
Au niveau du bruit, quelle est l'augmentation du dBA relié au transport et à la turbine?	Marie-Pierre Morel	Soirée d'information	Selon l'étude, il y a une augmentation d'environ 1dBA reliée au transport et la turbine étant à l'intérieur d'un bâtiment, il n'y pas de contribution significative de bruit. L'usine a un plan d'action pour réduire globalement les bruits en provenance de l'usine sous 40 dBA de nuit et 45 dBA de jour.	2015-07-15	Patsy Inglis, André Gravel
Transport par Stoke, quelle sera la quantité de camions qui transitera par le rang 12 vers Stoke?	Hélène Lavigne	Soirée d'information	Il y a actuellement plus de 500 camions/jr qui viennent à l'usine. Avec le projet, par la route 143, c'est moins de 1/h (en mai le pire mois) et par Stoke c'est moins de 2/h (en août le pire mois)	2015-07-15	André Gravel
Pourquoi étudier un rayon de 15 km ²	Hélène Lavigne	Soirée d'information	Les barèmes sont fixés avec le ministère en fonction de la géographie du site et du projet; la zone d'étude définie selon ces barèmes doit être entérinée par le Ministère.	2015-07-15	Patsy Inglis
Où sera localisé le nouveau bâtiment?	Hélène Lavigne	Soirée d'information	À côté du bâtiment de la chaudière à biomasse existante (explication avec la carte d'inventaire et la simulation 3D de l'installation projetée affichées dans la salle.	2015-07-15	C. Pelletier
Avons-nous l'intention d'agrandir?	Hélène Lavigne	Soirée d'information	Non	2015-07-15	Patsy Inglis
De quoi sont constitués les matériaux de construction et démolition (MCD)? La dame trouve cela très bien que nous réutilisons ces matériaux. Toutefois, elle mentionne qu'elle aimerait faire de même avec ces résidus, mais que les heures d'ouverture de la MRC (Écocentre) sont très limitées (peu accessible), aimerait une plus grande sensibilisation.	Hélène Lavigne	Soirée d'information	Les MCD viennent des écocentres, c'est une ressource que nous utilisons depuis peu d'années et qui va en lien avec le développement durable, car ça évite l'enfouissement.	2015-07-15	André Gravel
Comment les relevés sonores ont été faits pour estimer les niveaux actuels, combien de temps ont duré les échantillonnages, où et à quelle hauteur étaient installés les sonomètres, combien	René Noël	Soirée d'information	Mathieu Lessard explique la méthodologie et les appareils utilisés. Carmen Pelletier et Eric Olivier expliquent que le MDDELCC encadre la réalisation de ces études et que le nombre de camions prévus pour le transport de la biomasse supplémentaire a été fourni par	2015-07-15	Mathieu Lessard, Eric Olivier, Carmen Pelletier

Projet d'installation d'une turbine-alternateur à l'usine Domtar de Windsor (TA-2)

Communication à la population

Suivi des commentaires et des questions



Préoccupations et questions soulevées lors de la soirée d'information	Nom	Téléphone, courriel ou adresse	Réponse donnée (s'il y a lieu)	Date	Répondant(s)
de camions allant et sortant de l'usine ont alors été recensés, étaient-ils pleins ou vides, le 17 % de biomasse de plus correspond à combien de camions de plus? Comment a-t-on procédé pour estimer le nombre de camions supplémentaires et les niveaux sonores du transport routier supplémentaire associé au projet, l'étude réalisée par WSP et incluse dans l'étude d'impact est-elle disponible, un suivi des niveaux sonores associé au transport routier sera-t-il fait?	René Noël	Soirée d'information	le service d'Approvisionnement forestier de l'usine qui a détaillé pour chaque mois le nombre de livraisons et leur provenance. En période d'exploitation, l'augmentation la plus importante correspond à une augmentation moyenne inférieure à 2 camions/heure. L'étude d'impact n'est pas encore rendue publique, mais elle le sera lorsque le MDDELCC aura émis l'avis de recevabilité. Un programme de suivi environnemental sera établi en accord avec le MDDELCC dans le cadre de l'étude d'impact du projet.		Jean-Claude Allaire
Comment l'usine va faire pour produire 18 MW d'électricité si le nombre de camions de biomasse supplémentaire varie tant d'un mois à l'autre?	M. Noël et d'autres résidents du secteur		Les volumes de biomasse utilisés actuellement varient aussi d'un mois à l'autre (en lien avec les opérations forestières), la cour à bois actuelle permet et permettra de gérer la biomasse requise pour les opérations de l'usine. De la vapeur est utilisée pour l'entraînement de certains moteurs, nous installerons des moteurs électriques pour nous permettre de récupérer de la vapeur et l'utiliser pour faire de l'électricité.		Jean-Claude Allaire, André Gravel,
M. Noël remet en question la méthode utilisée puisque la mesure sur 24 heures atténue le niveau sonore du passage d'un camion. Ces participants reconnaissent que l'usine a fait des améliorations lors de l'arrêt semi-annuel du printemps dernier pour réduire le bruit associé à la cheminée de la chaudière à biomasse, mais le bruit des camions sur la route 143 et le 12e rang est un irritant important. Différentes propositions sont énoncées par les résidents comme transporter la biomasse par train, mettre des capteurs électroniques pour identifier les fautifs, imposer des trajets aux transporteurs faire une séance de remue-			L'usine fait de la sensibilisation auprès des camionneurs, contactent les transporteurs lorsqu'une plainte est assez précise pour pouvoir cibler le fautif. Les suggestions ont été entendues et l'usine en prendra compte pour améliorer la situation.		

Projet d'installation d'une turbine-alternateur à l'usine Domtar de Windsor (TA-2)

Communication à la population

Suivi des commentaires et des questions



Préoccupations et questions soulevées lors de la soirée d'information	Nom	Téléphone, courriel ou adresse	Réponse donnée (s'il y a lieu)	Date	Répondant(s)
mélanges avec différentes parties prenantes (dont des voisins) pour trouver des solutions, etc. Qui a positionné les points d'échantillonnage des niveaux sonores car il trouve que le point R3, sur la rue Du Rocher n'est pas représentatif du bruit qu'il entend chez lui à cause de la présence de la butte séparant le point d'échantillonnage et les installations de l'usine qui agit comme un écran. Est-il possible de savoir le bruit émis à sa résidence?	Carl L'Étoile, résident de la rue du Rocher		Les points d'échantillonnage ont été placés près de la limite de la propriété de Domtar en tenant compte des secteurs résidentiels voisins de l'usine. Les niveaux sonores mesurés servent à calibrer le modèle mathématique utilisé pour estimer les niveaux sonores. Le modèle prend en compte la topographie du terrain et la présence des bâtiments; une fois calibré, le modèle permet d'estimer les niveaux sonores en différents points sur la carte. On peut ainsi tracer des courbes des niveaux sonores comparables à des courbes topographiques. Avec le logiciel, il est possible d'estimer le niveau de bruit à sa résidence, mais une telle modélisation ne donnera pas nécessairement le même niveau sonore que si on le mesurait directement à sa maison; une telle modélisation sert surtout à vérifier si les normes applicables aux limites de la propriété de Domtar seront respectées avec les ajouts projetés.		Mathieu Lessard, Éric Olivier, Carmen Pelletier et Jean-Claude Allaire,
Qu'est-ce qu'un dBA?	Hélène Lavigne	Soirée d'information	Il s'agit d'une mesure du bruit qui fait référence à ce que l'oreille humaine perçoit; selon leur fréquence (mesurée en Hertz), les sons ne sont pas perçus de la même manière.	2015-07-15	Mathieu Lessard
Ils ont senti des odeurs de soufre en provenance de l'usine vers 21 h au cours des derniers jours (principalement en fin de semaine dernière) et se demandaient d'où ça provenait?	Carl L'Étoile et Stéphanie Morasse	Soirée d'information	A première vue, il ne semble pas y avoir eu d'événement particulier. Nous leur avons communiqué la procédure de plainte (845-8303) et les avons invités à appeler afin que nous puissions faire des vérifications plus rapidement. Nous les avons informés qu'il y a toujours quelqu'un de garde en environnement.	2015-07-15	Patsy Inglis, Isabelle Laroche, Providence Cloutier
Quel est le statut sur la contamination de la nappe phréatique?	Carl L'Étoile et Stéphanie Morasse	Soirée d'information	A titre préventif, nous allons continuer à faire un échantillonnage 1 à 2 fois par année. La situation de leur maison (sur la butte) diminue les risques de contamination, mais nous continuerons d'échantillonner 2 fois par année tant que nos experts ne nous confirmeront pas que la situation est stabilisée. C'est l'entente que nous avons prise avec Val-Joli.	2015-07-15	Patsy Inglis, Providence Cloutier

Projet d'installation d'une turbine-alternateur à l'usine Domtar de Windsor (TA-2)



Domtar

Communication à la population Suivi des commentaires et des questions

Préoccupations et questions soulevées lors de la soirée d'information	Nom	Téléphone, courriel ou adresse	Réponse donnée (s'il y a lieu)	Date	Répondant(s)
Est-ce vrai que Domtar a acheté un terrain dans le quartier où ils habitent? Avons-nous l'intention d'acheter d'autres terrains?	Carl L'Étoile et Stéphanie Morasse	Soirée d'information	Oui, Domtar a acheté un terrain, mais il s'agissait d'une situation personnelle particulière et non Domtar n'a pas l'intention d'acheter d'autres terrains.	2015-07-15	Patsy Inglis, Providence Cloutier
Les citoyens qui sont actuellement raccordés (3) le sont-ils de façon permanente? Si un jour l'aqueduc doit passer, est-ce que Domtar va assumer les frais?	Carl L'Étoile et Stéphanie Morasse	Soirée d'information	Ils le sont de façon temporaire. Nous poursuivons les échantillonnages afin de suivre l'évolution du dossier. Le réseau d'aqueduc appartient à la ville de Windsor et Domtar ne peut prendre de décision permanente. La décision de rendre le tout permanent relèvera des discussions entre Val-Joli et Windsor. Il est encore trop tôt pour faire des spéculations sur ce dossier.	2015-07-15	Patsy Inglis, Providence Cloutier
Affichage massif effectué dernièrement aux limites des propriétés des citoyens (avis jaune pas tellement esthétique) pourquoi avoir mis des avis partout? C'est agréable de pouvoir circuler sur les terrains de Domtar et pour les activités hivernales.	Carl L'Étoile et Stéphanie Morasse	Soirée d'information	Nous avons réalisé des opérations forestières dernièrement dans ce secteur et ils en ont profité pour bien identifier les limites de la propriété, entre autres, pour des questions de sécurité. Il arrive parfois que les gens agrandissent leur terrain en empiétant sur la propriété de Domtar, alors les avis visent à s'assurer que les gens sont informés qu'ils se trouvent sur une propriété privée.	2015-07-15	Patsy Inglis, Providence Cloutier
Combien de camions de biomasse sont livrés par jour?		Soirée d'information	On transforme une partie sur place. Environ 15 camions/24h	2015-07-15	André Gravel
Est-ce que l'impact du bruit d'impact des camions a été considéré?	René Noël	Soirée d'information	Explication par les gens de SM et WSP de la procédure suivie pour l'étude.	2015-07-15	SM - WSP
Avez-vous déjà considéré de recevoir le bois par train pour réduire le flot de camions sur la route?	Carl L'Étoile Gilles Perron	Soirée d'information	Oui, ça a déjà été analysé, mais cette option n'avait pas été retenue à l'époque	2015-07-15	Michel Lemieux
A cause du bruit des camions, les maisons ne se vendent plus dans le bas du rang 12? Domtar doit faire quelque chose pour changer le comportement des camionneurs. Certains camionneurs circulent sans que les niveaux sonores gênent alors que d'autres sont très bruyants, ce qui, selon elle, explique que le problème est grandement lié aux façons de conduire (utilisation des freins, accélération, etc.)	Jeannette St-Amant	Soirée d'information	Nous comprenons qu'il y a un enjeu et nous établirons un plan d'action pour aborder ce problème de comportement des camionneurs	2015-07-15	Jean-Claude Allaire, André Gravel, Providence Cloutier,

Liste des documents annexés

1. Article paru dans le journal interne de l'usine, le Windsor aux nouvelles, le 5 juillet 2015
2. Feuillelet explicatif du projet remis aux citoyens et aux élus
3. Publicité parue dans le journal L'Étincelle annonçant la soirée d'information du 15 juillet 2015
4. Document Powerpoint présenté par le directeur général de l'usine lors de la rencontre du 15 juillet 2015
5. Liste des participants à la rencontre du 15 juillet 2015
6. Article paru dans L'Étincelle le 22 juillet 2015

Projet TA-2

par Vincent Pomerleau, chef de service ingénierie – secteur Kraft et services généraux, et Patsy Inglis, chef de service - environnement et procédés

Lors des présentations aux employés en début d'année, nous vous informons que le projet d'installer une deuxième turbine-alternateur (TA-2 ou communément appelé TG-2 à l'usine) de 18 MW à l'usine a été accepté par Hydro-Québec. Ce projet nécessitera un investissement de 36 M\$.

Un feuillet d'information a été distribué dans l'usine et aussi dans les foyers de Windsor et Val-Joli afin de présenter le projet. Une soirée d'information auprès de la population aura également lieu **le mercredi 15 juillet prochain à compter de 19 h au Parc historique de la Poudrière**, situé au 342, rue St-Georges à Windsor afin de répondre aux questions des citoyens. Voici un aperçu des éléments qui seront abordés lors de cette soirée.

Pourquoi réaliser ce projet? Ce projet, qui s'inscrit dans le programme d'Hydro-Québec d'achat d'électricité de petites centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle, améliorera l'autonomie énergétique de l'usine et réduira les coûts de production.

En quoi consiste le projet? Le projet consiste en l'installation d'une turbine-alternateur à condensation TA-2 d'une puissance nominale de 18 MW dans un bâtiment adjacent aux installations existantes. TA-2 sera raccordée au réseau de vapeur incluant la chaudière à biomasse qui brûle déjà des produits et sous-produits de l'industrie du bois et de l'usine et dont les émissions sont traitées avant leur envoi à l'atmosphère. Les installations de manutention et d'entreposage de la biomasse, de contrôle des eaux de ruissellement et la cheminée de la chaudière à biomasse existante seront mises à profit. L'usine prévoit aussi l'ajout d'un système de protection incendie, de tours de refroidissement de l'eau qui seront en opération quelques mois par année et de systèmes automatisés de contrôle et de surveillance de ces nouveaux

équipements. Le projet inclut aussi plusieurs mesures environnementales dont l'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique de l'usine (particulièrement au niveau des systèmes d'eau tiède et d'eau chaude). Ces mesures permettront de libérer des « tonnes de vapeur » afin de produire plus d'électricité.

Le projet nécessite une augmentation de 17 % de la consommation de la biomasse provenant des activités de coupe forestière et d'écorçage du bois, de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) de la région et de boues du procédé de traitement des eaux de l'usine (biosolides).

Études réalisées et en cours

Afin de respecter la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, Domtar s'est engagée dans le processus d'évaluation des impacts de son projet en vue d'obtenir l'autorisation requise pour sa réalisation. En plus de l'analyse de différentes variantes du projet et des études de faisabilité techniques et économiques, l'usine a effectué une étude d'impact sur l'environnement.

Bilan des impacts

Pendant la phase de construction, les impacts négatifs anticipés sont faibles, car le site des travaux est éloigné des résidences et comportera peu d'activités bruyantes et de transport. En phase d'exploitation, les impacts négatifs sont jugés faibles, notamment parce que :

- Le bâtiment abritant la nouvelle turbine-alternateur TA-2 sera fermé, comprendra une isolation acoustique et son revêtement sera agencé à celui des bâtiments adjacents;
- Les émissions atmosphériques de la chaudière à biomasse continueront de respecter les normes applicables, malgré la consommation supplémentaire de biomasse;
- Le transport de la biomasse supplémentaire, en période de pointe, ne devrait pas dépasser 2 camions/h et sera fait de jour, du lundi au vendredi, sauf exception;
- L'usine procédera à des travaux pour réduire les nuisances sonores et respecter les critères applicables à ses installations avec le projet.

Lors de l'arrêt annuel, des travaux ont été réalisés afin d'atténuer un des types de bruits. D'autres solutions sont à l'étude et l'usine s'est engagée à compléter les travaux correctifs nécessaires sur les installations existantes d'ici le démarrage de TA-2 afin d'être en mesure de respecter les critères applicables à ses installations avec le projet.

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le feuillet explicatif accessible sur la page d'accueil d'intranet et dans les départements et à nous faire part de vos questions par courriel à providence.cloutier@domtar.com.

Aperçu de l'échéancier du projet :

Dépôt de l'étude d'impact : Février 2015
Information à la population : Juillet 2015
Avis de recevabilité : Septembre 2015
Analyse pour autorisation : jusqu'en décembre 2015
Recommandation du Ministre : Février 2016
Construction : Printemps 2016 jusqu'en mai 2017
Début de l'opération : Juin 2017

Rétroactivité

par le Service de la paie

En lien avec le renouvellement de la convention collective, nous désirons informer les employés syndiqués que la rétroactivité sera payée à la période 28 (dépôt du 16 juillet 2015). Merci de votre compréhension.

Festival du papier

Ne manquez pas les activités du Festival du papier qui auront lieu du 10 au 12 juillet à Windsor. Nous vous rappelons que pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de voir l'exposition de photos d'archives l'année dernière, quelques photos soulignant les 150 ans de l'industrie papetière seront exposées pendant la fin de semaine sur le site du festival (près de l'aréna). C'est un rendez-vous pour venir voir ou revoir ce clin d'œil à notre histoire.

Chronique amélioration continue – Présentation mi-mandat

Le 30 juin dernier, plusieurs représentants du groupe corporatif d'amélioration continue étaient ici afin de prendre part à la revue mi-mandat de l'activité d'amélioration continue aux machines à papier. Rappelons que le mandat consiste à réduire la durée moyenne des casses de 10 minutes par casse.

Cette rencontre vise à faire le suivi des étapes réalisées, des défis rencontrés à ce jour et des prochaines étapes. La présentation a débuté avec une mise en contexte des nombreux imprévus rencontrés aux machines à papier au cours des sept dernières semaines qui sont venus influencer l'avancement du projet. Nous avons ensuite présenté les éléments d'amélioration continue réalisés dont :

- Présentation du truc (SMED)

- Création de vidéos de formation pour différents postes incluant la schématisation des étapes, tâches et processus lors de casses.
 - Mise en place d'un gabarit de rencontres pour assurer un meilleur partage d'information entre les différents intervenants
 - Présentation des résultats obtenus sur la durée des casses à ce jour
- Il reste encore beaucoup de travail à réaliser afin de finaliser le mandat et nous sommes convaincus que les gains que nous obtiendrons seront bénéfiques et durables pour notre usine.

Nous tenons à remercier les employés syndiqués et cadres de leur implication dans toutes les étapes du processus d'amélioration; grâce à leur engagement, nous pourrions mener à bien cette activité.

Jean-Claude Allaire, directeur des opérations, et Michel Paquette, surintendant machines à papier

Les bienfaits de la nature sur la santé

par Anne-Sophie Robitaille, kinésiologue et coordonnatrice du Centre Vitaforme

Les espaces verts, les parcs urbains, les cours d'eau, etc. ont des effets bénéfiques sur la santé physique, psychologique et sociale. Le traitement par la nature s'appelle « l'écothérapie ». Les écothérapeutes soulignent que les humains ont évolué avec la nature pendant des millions d'années et considèrent que nous sommes biologiquement programmés pour interagir avec notre environnement - l'air, l'eau, les plantes et les autres animaux. Bien-être, santé et nature sont des mots fortement liés et nous devons retrouver ce lien dans notre monde branché. Le psychologue Nicholas Guégen appelle l'énergie de la nature, la vitamine G, pour « green vitamine ». Cette vitamine nous donne de la force gratuitement tous les jours de notre vie juste en admirant la nature.

Marcher est une activité physique qui apporte plusieurs bénéfices, entre autres améliorer la circulation sanguine, diminuer le taux de cholestérol, abaisser la pression sanguine et aider à conserver un poids stable au fil des années. Pour augmenter les bienfaits et lier la santé à

la nature, allez marcher en forêt et captez cette vitamine G!

Selon des chercheurs, lors d'une marche en forêt, le taux de cortisol salivaire (hormone du stress) serait à un niveau de concentration moins élevé qu'une marche en zone urbaine. Selon d'autres chercheurs en Angleterre, marcher dans la nature diminuerait le niveau de dépression et augmenterait la confiance en soi.

De plus, habiter près de la nature diminuerait la fréquence de pathologies comme les troubles cardiovasculaires, musculo-squelettiques, mentaux et de l'appareil respiratoire. Il a été démontré également que le soleil rendait les personnes plus altruistes et qu'il faisait ressortir ce qui est mieux en nous-mêmes.

Alors, ne sous-estimez pas l'importance de la nature et la chance de travailler près de la forêt; utilisez votre environnement pour canaliser la vitamine G!

- Réf. : http://windsor.net/sante-securite/vitaforme/defi/kino_marche_geste_naturel.pdf
<http://www.futura-sciences.com/magazines/sante/infos/dossiers/d/medecine-bien-etre/sante-nature-1491/>
<http://www.psychomedia.qc.ca/depression/2007-05-14/l-ecotherapie-pour-soigner-la-depression>
<http://www.psychomedia.qc.ca/environnement/2009-07-29/l-ecotherapie-contre-la-depression-le-stress-et-l-anxiete>

Fréquence en santé et sécurité

Objectif 2015 : 0,54

Cumulatif usine 2015 : 0,74

Cumulatif mensuel au 7 juillet : 0

Nombre de jours sans accident : 70

Accidents rapportables – Juillet

0 perte de temps (pt)

0 assignation temporaire (at)

0 assistance médicale (am)

Fréquence corporative mai 2015 : 1,33

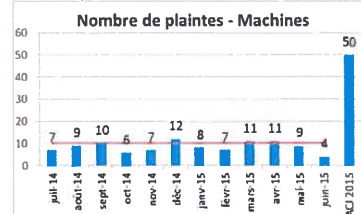
Fréquence corporative pour 2015 : 1,07

Qualité

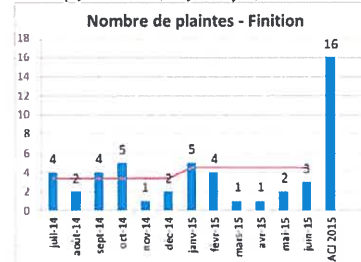
Objectifs 2015 :

Machines : \$payés/te vendue : 0,21 \$ ou 120 plaintes

Finition : \$payés/te vendue : 0,19 \$ ou 54 plaintes



Budget 2015 : 10 plaintes/mois
 À ce jour : 8,3 plainte/mois
 \$payés/te vendue (à ce jour fin juin) : 0.14 \$



Budget 2015 : 4.5 plaintes/mois
 À ce jour : 2.7 plainte/mois
 \$payés/te vendue (à ce jour fin juin) : 0.10 \$

Production

(au 6 juillet 2015)

Secteur	Mensuel Moy./jour	Obj. 2015 Moy./jour
Blanchiment (tmsa/j)	1323	1252
Machines à papier (tc/j)	1822	1802
Finition coupeuses (tc/j)	1034	1010

Visiteurs

13 juillet : Michigan Paper
 Resp. : David Beebe et Pat Byrne

16 juillet : Interglobe Transcontinental
 Beauceville et Ariva Québec
 Resp. : Serge Dea et Rheel Gingras

Prix de l'action Domtar (6 juillet) 52,02\$

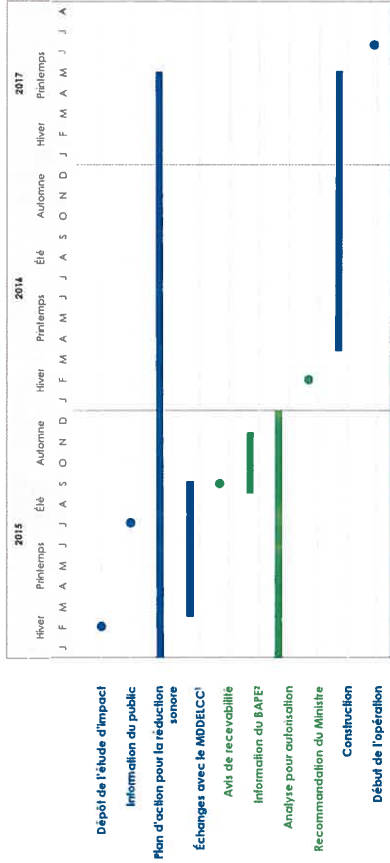
La date de tombée de la
prochaine édition est le
13 juillet 2015

Personnes-ressources :

Service des communications
 Tél. : 58680
 Téléc. : 845-8230

SEMAINE DU 5 JUILLET 2015

CALENDRIER



1 MDDELCC est l'acronyme du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques.
 2 Si une demande est acceptée, une période de 4 mois sera allouée au BAPE pour la tenue d'audiences publiques et le reste du calendrier devra être revu.

PARTICIPATION DU PUBLIC

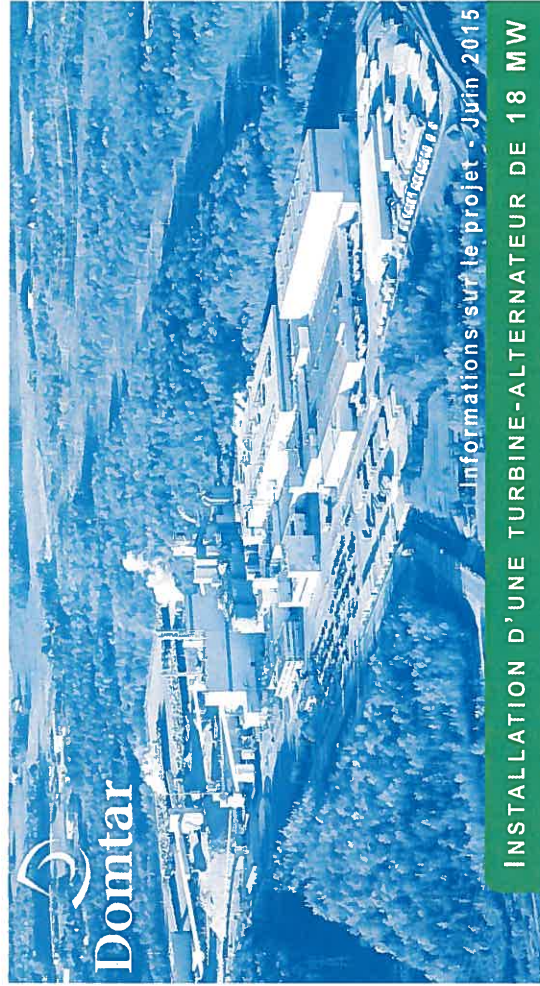
Soucieuse de poursuivre son évolution en harmonie avec le milieu, **DOMTAR INC.** invite le public à lui faire part de ses questions et commentaires relatifs au projet lors de la **soirée d'information qui se tiendra le mercredi 15 juillet 2015 à 19 h au Parc historique de la Poudrière** (situé au 342, rue St-Georges, à Windsor) ou en contactant directement l'usine (voir encadré). L'usine prendra en considération les commentaires reçus pour définir les caractéristiques définitives de son projet.

POUR PLUS D'INFORMATION

Providence CLOUTIER
 Conseillère principale aux communications
 Usine Domtar de Windsor
 609, Rang 12
 C.P. 1010
 Windsor, (QC) J1S 2L9
 Tél. : (819) 845-2771 poste 58680
 Courriel : providence.cloutier@domtar.com



www.domtar.com



INSTALLATION D'UNE TURBINE-ALTERNATEUR DE 18 MW À L'USINE DE WINDSOR Informations sur le projet - Juin 2015

CONTEXTE

L'usine de Windsor est une importante et la plus récente usine de papiers insérée au Canada. Mis en opération en 1987, ce lieu de l'économie estienne emploie plus de 800 personnes, en plus des nombreux emplois indirects qu'elle génère.

Afin de raffermir sa position concurrentielle sur le marché mondial et consolider les emplois à son usine de Windsor, **DOMTAR INC.** projette d'installer une nouvelle turbine-alternateur (appelée **TA-2**) permettant de produire une portion de l'électricité nécessaire pour le fonctionnement de l'usine en turbinant la vapeur essentielle à son procédé. Les 4 chaudières existantes, dont celle à biomasse qui produit déjà une part importante de la vapeur requise pour la fabrication de la pâte et du papier, seront utilisées pour alimenter en vapeur cette nouvelle turbine. Ce projet, qui s'inscrit dans le programme d'Hydro-Québec d'achat d'électricité de petites centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle, améliorera l'autonomie énergétique de l'usine et réduira les coûts de production.

Pour respecter la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, **DOMTAR INC.** s'est engagée dans le processus d'évaluation des impacts de son projet en vue d'obtenir l'autorisation requise pour sa réalisation. Afin de faire connaître son projet et prendre en compte les enjeux qu'il soulève, l'usine présente ici un résumé des études réalisées à ce jour ou en cours, un bilan de l'évaluation des impacts appréhendés lors de la construction et de l'opération des nouveaux équipements et le calendrier des principales étapes à franchir pour sa réalisation.

PROJET

Le projet consiste en l'installation d'une turbine-alternateur **TA-2** d'une puissance nominale de 18 MW dans un bâtiment adjoint aux installations existantes. **TA-2** sera raccordée au réseau de vapeur incluant la chaudière à biomasse qui brûle déjà des produits et sous-produits de l'industrie du bois et de l'usine et dont les émissions sont traitées avant leur envoi à l'atmosphère. Les installations de manutention et d'entreposage de la biomasse, de contrôle des eaux de ruissellement et la cheminée de la chaudière à biomasse existante seront mises à profit. L'usine prévoit aussi l'ajout d'un système de protection incendie, de tours de refroidissement de l'eau qui seront en opération quelques mois par année et de systèmes automatisés de contrôle et de surveillance de ces nouveaux équipements.

Le projet nécessite une augmentation de 17 % de la consommation de la biomasse, mais aucun combustible fossile supplémentaire. La biomasse requise sera composée de :


- biomasse provenant des activités de coupe forestière et d'écorçage du bois utilisé pour préparer la pâte;
- résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) de la région;
- boues du procédé de traitement des eaux de l'usine (biosolides).

Ce projet nécessitera un investissement de 36 M\$.



ÉTUDES RÉALISÉES ET EN COURS

En plus de l'analyse de différentes variantes du projet et des études de faisabilité techniques et économiques, l'usine a effectué une étude d'impact sur l'environnement. Pour ce faire, diverses activités ont été réalisées, dont :

- Inventaire du milieu naturel et humain dans une zone de 15 km² centrée sur l'usine;
 - Étude géotechnique et caractérisation des sols sur le site du futur bâtiment;
 - Mesure des niveaux sonores actuels à proximité de l'usine (voir symbole  sur la carte);
 - Modélisation des émissions atmosphériques prévues;
 - Estimation du nombre de camions requis pour le transport de la biomasse supplémentaire;
 - Identification des impacts sur la qualité de l'eau de surface et souterraine, du sol, de l'air, et du paysage, ceux de la vapeur, du bruit, du transport routier et des retombées économiques;
 - Bilan de récupération de la chaleur de l'eau transmittant dans les nouveaux équipements;
 - Identification des mesures d'atténuation pour réduire les impacts pendant la construction puis l'exploitation des équipements.
- Compte tenu des niveaux sonores actuels, l'usine a entrepris une étude détaillée des sources de bruit afin de réduire les nuisances associées à ses installations actuelles et futures. Plusieurs solutions sont à l'étude et l'usine s'est engagée à compléter les travaux correctifs nécessaires sur les installations existantes d'ici le démarrage de TA-2 afin d'être en mesure de respecter les critères applicables à ses installations avec le projet.

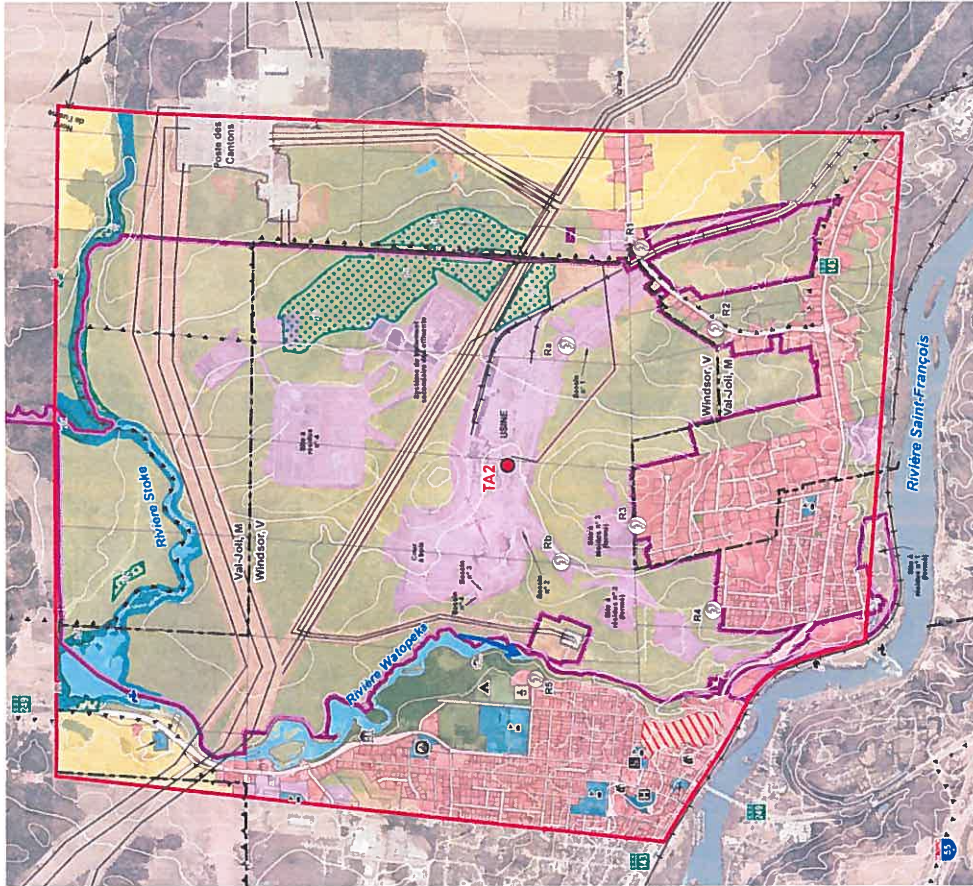
BILAN DES IMPACTS

Pendant la phase de construction, les impacts négatifs anticipés sont faibles, car le site des travaux est éloigné des résidences et comportera peu d'activités bruyantes et de transport. Par ailleurs, le chantier aura des répercussions positives directes en raison de l'achat de biens et de services ainsi qu'indirectes dues à la présence de travailleurs de la construction.

En phase d'exploitation, les impacts négatifs sont jugés faibles, notamment parce que :

- Le bâtiment abritant la nouvelle turbine-alternateur TA-2 sera fermé, comprendra une isolation acoustique et son revêtement sera agencé à celui des bâtiments adjacents;
- Les émissions atmosphériques de la chaudière à biomasse continueront de respecter les normes applicables, incluant la consommation supplémentaire de biomasse;
- Le transport de la biomasse supplémentaire ne devrait pas dépasser, en période de pointe, 2 camions/h et sera fait de jour, du lundi au vendredi, sauf exception;
- À la suite des analyses en cours, l'usine procédera à des travaux pour réduire les nuisances sonores actuelles et respecter les critères applicables à ses installations avec le projet.

Dans le marché hautement compétitif du papier, la viabilité de l'usine est tributaire de ses performances environnementale, technique et économique. Avec le projet, l'usine pourra améliorer sa performance énergétique en valorisant de la biomasse sans occasionner d'impacts environnementaux négatifs et en optimisant les équipements existants. La réduction des coûts de production imputable à la cogénération contribuera à l'amélioration de sa performance économique sans hypothéquer son capital humain.



Milieu humain

- Résidentiel
- Commercial ou communautaire
- Service collectif et institutionnel
- Industriel
- Terre cultivée
- Parc
- Site d'échantillonnage de bruit ambiant

Milieu naturel et physique

- Bosch
- Frishe
- Zone inondable
- Milieu humide

Limites

- Limites de propriété de Domtar inc.
- Zone d'étude

0 200 400 m



Soirée d'information

Soucieuse de poursuivre son évolution en harmonie avec le milieu, Domtar convie la population de Windsor et Val-Joli à une soirée d'information publique afin de présenter son projet d'installation d'une nouvelle turbine-alternateur de 18 MW à son usine de Windsor.

La rencontre publique aura lieu le
Mercredi 15 juillet 2015 à 19 h
au **Parc historique de la Poudrière de Windsor**
(situé au 342, rue St-Georges à Windsor)

Pour plus d'information, contactez
Providence Cloutier
Conseillère principale aux communications
Usine Domtar de Windsor
Tél. :819-845-2771 poste 58680.



Projet d'installation d'une turbine-alternateur (TA-2) à l'usine de Windsor

Soirée d'information publique

Mercredi 15 juillet 2015 à 19 h

Parc historique de la Poudrière, situé au 342, rue St-Georges à Windsor

Liste des présences



	Nom	Localité	Signature
1	HÉBÈNE LAVIGNE	Val-Joli	Hébéne Lavigne
2	Lucie Dornus	Windsor	Lucie Dornus
3	marcel Choutier	Windsor	MARCEL Choutier
4	Karl L'Étoile	Val-Joli	
5	Stephanie Morasse	VAL-JOLI	Strosser
6	Gues Coresotte	Sherbrook	
7	CAROLE ALLAIRE	Val Joli	Carole Allaire
8	René Noël	Val Joli	
9	Gilles Perron	VAL-JOLI	
10	Rolland Camie	Val-Joli	Rolland Camie
11	Denis Côté	Windsor	Denis Côté
12	MARC FRAPPIER	ST-FRANCOIS-X	Marc Frappier
13	ALAIN GAMACHE	WINDSOR	
14	MARIE-PIERRE MOREL	VAL JOLI	
15	JOHANNE GUIGNARD	WINDSOR	Johanne Guignard
16	DENIS DION	WINDSOR	Dion
17	Jeanette Lambert	Val-Joli	Jeanette Lambert
18	SYLVIE BUREAU	WINDSOR	Sylvie Bureau
19	RALPH CÔTÉ L'ÉTOILE	WINDSOR	Ralph
20			

22 juillet 2015 - 00:00

Domtar présente à la population sa 2e phase de cogénération

Par Ralph Cote, Journaliste



Le directeur de l'usine Domtar à Windsor, Éric Ashby. La photo agrandie installée derrière lui montre l'emplacement de la nouvelle construction. - Photo: Ralph Cote

Windsor (RC) – Accompagnés de collègues de Domtar et de partenaires de la société privée d'intégration Groupe S.M. International inc., le directeur de l'usine de Windsor, Éric Ashby, a présenté le projet d'installation d'une turbine-alternateur (TA) d'une puissance de 18 mégawatts (MW) lors d'une rencontre publique d'information qui se tenait le mercredi 15 juillet, en début de soirée, à la Poudrière de Windsor. Dès le départ, M. Ashby a fait part d'un contexte économique propice à accroître la position concurrentielle de l'usine et des impacts environnementaux reliés à cette deuxième phase de cogénération.

En fait, une première turbine-alternateur (TA1) plus puissante que celle du projet actuel a été installée au cours de la décennie 2000 suivant une entente survenue avec Hydro-Québec. C'était le départ de la cogénération permettant de produire une portion de l'électricité nécessaire pour le fonctionnement de l'usine en turbinant la vapeur essentielle à son procédé. Le projet d'installation de la TA2 se limite à 18 MW, ce qui totalise le maximum de puissance électrique pouvant être générée à l'usine.

Investissements et impacts

« Le projet est de 36 millions de dollars. C'est un investissement important parce qu'actuellement la performance de l'usine de Windsor est excellente alors que d'autres papeteries doivent fermer leurs portes. Celle de Windsor génère en région 450 millions \$ pour l'économie. Le projet du TA2 nous place en position concurrentielle dans notre domaine, sauf qu'il exige une étude d'impact sur l'environnement afin de désigner les points négatifs bien qu'ils soient faibles, surtout durant la phase de réalisation, et de continuer à respecter les normes applicables en incluant la consommation supplémentaire de biomasse. Quant au chantier, il aura des répercussions économiques positives pour l'achat de biens et de services ainsi que la présence des travailleurs de la construction », soutient Éric Ashby.

La turbine-alternateur sera construite au cœur des bâtiments et installations de l'usine. « Le projet nécessite une augmentation de 17 % de la consommation de la biomasse, mais aucun combustible fossile supplémentaire. La biomasse requise sera composée de biomasses provenant des activités de coupe forestière et d'écorçage du bois utilisé pour préparer la pâte; de résidus de construction, de rénovations et de démolition de la région; de boues du procédé de traitement des eaux de l'usine (biosolides) », peut-on lire du feuillet explicatif qui a été acheminé par la poste aux citoyens de Windsor, Val-Joli et des environs. Ce feuillet regroupe les aspects suivants : le contexte, le projet, les études réalisées et en cours de réalisation, le bilan des impacts et le calendrier des étapes qui ont débuté au cours de l'hiver dernier et qui se termineront au printemps 2007.

Ce n'était pas la foule au rez-de-chaussée du pavillon principal du Parc historique de la Poudrière, mais la quarantaine de personnes présentes ont pu s'informer et s'entretenir avec les gens de Domtar et de S.M. International. L'assistance regroupait les maires de Windsor et Val-Joli, Sylvie Bureau et Rolland Camiré, des retraités et quelques travailleurs de l'usine Domtar, des gens d'affaires et des citoyens provenant principalement de Val-Joli et Windsor. Au chapitre des impacts, l'accroissement modéré du camionnage a retenu l'attention de résidents du rang 12 en lien avec le bruit et autres nuisances sonores.

« En prenant connaissance du document d'information, nous réalisons qu'aucune subvention gouvernementale n'a été demandée par Domtar. C'est une indication de la solidité du projet et aussi des efforts afin de tenir compte des impacts environnementaux et sonores. Nous sommes très heureux de ce projet qui a l'avantage d'avoir un effet positif sur le développement résidentiel et l'économie locale par le biais du nouveau parc industriel mixte », considèrent la mairesse de Windsor, Sylvie Bureau, et son homologue de Val-Joli, Rolland Camiré.

Outre Domtar et S.M., le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques poursuit ces études du projet TA2. La direction de Domtar considère que le Ministère est la source principale au plan des études et recommandations rattachées au projet. Jusqu'à maintenant, aucun organisme ou personne ont émis des bémol.

Pour plus d'information, les citoyens peuvent communiquer avec Providence Cloutier, conseillère principale aux communications à l'usine Domtar de Windsor, au 819 845-2771, poste 58860, ou par courriel à providence-cloutier@domtar.com.

Annexe 2



PROJET: Installation de puits d'observation		FORAGE: PO-03-11	
SITE: À l'est du lot 4 713 386		Client: Domtar	
COORDONNÉES GÉODÉSQUES: x: 422590.215 y: 5048154.866		TUBAGE: HW	
ÉQUIPEMENT UTILISÉ: CME 55 sur Muskeg		POINTE CONIQUE:	
		CAROTTIER (S): HQ 96	
ÉLÉVATION DE SURFACE (m): +/- 208.85		NIVEAU D'EAU (m): 208.81	
		DATE MESURÉ: 11/09/16	
		DATE DU FORAGE: 11-07-19	

SYMBOLES ET ABRÉVIATION

CF: Cuillère fendue	N: Indice de pénétration standard (coups / 300mm)		Remanié	◇ Su intact	◆ Su remanié
CH: Chemise	Nc: Indice de pénétration dynamique (coups / 300mm)		Intact	□ Cu intact	■ Cu remanié
CR: Carottier à diamants	Cu: Résistance au cisaillement au cône suédois (kPa)		Perdu	Nd	—
ED: Échantillon de lavage	Su: Résistance au cisaillement au scissomètre (kPa)		Carotté	WP	WL
EM: Échantillon prélevé à la main	W: Teneur en eau (%)		Niveau d'eau	○ W	
PH: Poussée hydraulique	WP: Limite de liquidité (%)				
PM: Poids du mouton	WL: Limite de plasticité (%)				
TP: Tube à piston	Autres: voir la note explicative ci-jointe				
TS: Tube shelby					

COUPE STRATIGRAPHIQUE

ÉCHANTILLONS

INSTALLATION

ESSAIS

Prof	Élév.	Description des sols et du roc	Symbole	État	Type/ no	Cal.	Réc. %	N/ RQD (%)	Coups 150 mm	Piézomètre	Détails	Analyses	Odeur
	208.85	Elevation											
	0.00	Terre végétale: noire, sec, présence de racines		×	CF01A	N					Béton		
	208.68									208.81	0.30		
	0.17	Terrain naturel: Sable, un peu de silt, traces de roc fracturé et de gravier; brun pâle, sec à humide (de 0,66 à 1,22 m)			CF01B	N					Bentonite		
											0.91		
1					CF02	N							
	207.63												
	1.22	Silt sableux, traces de gravier; brun, humide (sursaturé à partir de 1,70 m)			CF03	N							
2					CF04	N							
	206.41												
	2.44	Poussières et fragments de roc; gris, sursaturé			CF05	N					Sable gr. 00	Métaux, HP, C10-C50, HAP	
	206.08												
	2.77	Trachyte											
3													
	204.58												
	4.27	Fin du forage									4.07		
											Bentonite		
											4.27		

Remarques:

Vérfié par (date):
M. Fortin, ing. EESA



PROJET: Installation de puits d'observation		FORAGE: PO-04-11	
SITE: Au centre du lot 4 713 386		Client: Domtar	
COORDONNÉES GÉODÉSQUES: x: 422534.099 y: 5048196.622		TUBAGE: HW	
ÉQUIPEMENT UTILISÉ: CME 55 sur Muskeg		POINTE CONIQUE:	
		CAROTTIER (S): HQ 96	
ÉLÉVATION DE SURFACE (m): +/- 205.49		NIVEAU D'EAU (m): 205.32	
		DATE MESURÉ: 11/09/16	
		DATE DU FORAGE: 11-07-19	

SYMBOLES ET ABRÉVIATION

CF: Cuillère fendue	N: Indice de pénétration standard (coups / 300mm)		◇ Su intact	◆ Su remanié
CH: Chemise	Nc: Indice de pénétration dynamique (coups / 300mm)		□ Cu intact	■ Cu remanié
CR: Carottier à diamants	Cu: Résistance au cisaillement au cône suédois (kPa)		Nd	— WL
ED: Échantillon de lavage	Su: Résistance au cisaillement au scissomètre (kPa)		○ W	
EM: Échantillon prélevé à la main	W: Teneur en eau (%)			
PH: Poussée hydraulique	WP: Limite de liquidité (%)			
PM: Poids du mouton	WL: Limite de plasticité (%)			
TP: Tube à piston	Autres: voir la note explicative ci-jointe			
TS: Tube shelby				

COUPE STRATIGRAPHIQUE

ÉCHANTILLONS

INSTALLATION

ESSAIS

Prof	Élev.	Description des sols et du roc	Symbole	État	Type/ no	Cal.	Réc. %	N/ RQD (%)	Coups 150 mm	Piézomètre	Détails	Analyses	Odeur
	205.49	Elevation											
	0.00	Terre végétale											
	205.39	Terrain naturel: Silt sableux, un peu de roc fracturé; brun pâle, sec (devenant sursaturé à 1,00 m)			CF01	B	41						
	0.10												
1					CF02	B	74						
	204.21	Sable grossier; blanc/beige, sursaturé			CF03A	B	100						
	1.28	Cailloux ou bloc			CF03B	B	100						
	204.19												
	1.30												
	203.66	Sable argileux, un peu de gravier; brun/gris, sursaturé			CF04	B	59						
2	1.83												
					CF05	B	80					Métaux, HP C10-C50, HAP	
3													
	202.44	Sable silteux, un peu de gravier; gris, humide			CF06	B	100						
	3.05												
					CF07	B	70					Métaux, HP C10-C50, HAP	
4													
	201.22	Fin du forage											
	4.27												

Remarques:

Vérfié par (date):
M. Fortin, ing. EESA



PROJET: Installation de puits d'observation

FORAGE: PO-05-11

SITE: À l'ouest du lot 4 713 386

Client: Domtar

PAGE: 1 de 1

COORDONNÉES GÉODÉSQUES: x: 422483.456 y: 5048238.95

TUBAGE: HW

DOSSIER NO: 97F4033-066

ÉQUIPEMENT UTILISÉ: CME 55 sur Muskeg

POINTE CONIQUE:

CAROTTIER (S): HQ 96

TECHNICIEN: J-F Dion, géog., M.Env.

ÉLÉVATION DE SURFACE (m): +/- 204.61

NIVEAU D'EAU (m): 203.95

DATE MESURÉ: 11/09/16

DATE DU FORAGE: 11-07-18

SYMBOLES ET ABRÉVIATION

CF: Cuillère fendue

N: Indice de pénétration standard (coups / 300mm)

Remanié

◇ Su intact

◆ Su remanié

CH: Chemise

Nc: Indice de pénétration dynamique (coups / 300mm)

Intact

□ Cu intact

■ Cu remanié

CR: Carottier à diamants

Cu: Résistance au cisaillement au cône suédois (kPa)

Perdu

Nd

ED: Échantillon de lavage

Su: Résistance au cisaillement au scissomètre (kPa)

Carotté

WP WL

EM: Échantillon prélevé à la main

W: Teneur en eau (%)

Niveau d'eau

○ W

PH: Poussée hydraulique

WP: Limite de liquidité (%)

WL: Limite de plasticité (%)

Autres: voir la note explicative ci-jointe

COUPE STRATIGRAPHIQUE

ÉCHANTILLONS

INSTALLATION

ESSAIS

Prof	Élév.	Description des sols et du roc	Symbole	État	Type/ no	Cal.	Réc. %	N/ RQD (%)	Coups 150 mm	Piézomètre	Détails	ESSAIS	
												Analyses	Odeur
1	204.61	Elevation											
	0.00	Terrain naturel: Silt sableux; brun/noir, présence de racines, sec											
	203.79				CF01	B	79				Béton		
	0.82	Cailloux ou bloc									0.46		
	203.39				CF02	B	100				Bentonite		
2	1.22	Sable silteux, un peu de gravier; brun pâle, sursaturé									1.07		
	203.39				CF04	B	64					Métaux, HP C10-C50, HAP	
	202.78				CR05	HW	0						
3	1.83	Trachyte											
	201.66										Sable gr. 00		
4	2.95	Fin du forage											
	201.66										2.95		

Remarques:

Vérfié par (date):

M. Fortin, ing. EESA



PROJET: Installation de puits d'observation		FORAGE: PO-06-11	
SITE: Au sud du lot 3 678 747, à l'est du chemin d'accès		Client: Domtar	
COORDONNÉES GÉODÉSQUES: x: 422158.905 y: 5048167.867		TUBAGE: HW	
ÉQUIPEMENT UTILISÉ: CME 55 sur Muskeg		POINTE CONIQUE:	
ÉLÉVATION DE SURFACE (m): +/- 200.47		NIVEAU D'EAU (m): 199.97	
		DATE MESURÉ: 11/09/16	
		DOSSIER NO: 97F4033-066	
		TECHNICIEN: J-F Dion, géog., M.Env.	
		DATE DU FORAGE: 11-07-20	

SYMBOLES ET ABRÉVIATION

CF: Cuillère fendue	N: Indice de pénétration standard (coups / 300mm)		Remanié	◇ Su intact	◆ Su remanié
CH: Chemise	Nc: Indice de pénétration dynamique (coups / 300mm)		Intact	□ Cu intact	■ Cu remanié
CR: Carottier à diamants	Cu: Résistance au cisaillement au cône suédois (kPa)		Perdu	Nd	—
ED: Échantillon de lavage	Su: Résistance au cisaillement au scissomètre (kPa)		Carotté	WP	WL
EM: Échantillon prélevé à la main	W: Teneur en eau (%)		Niveau d'eau	○ W	
PH: Poussée hydraulique	WP: Limite de liquidité (%)				
PM: Poids du mouton	WL: Limite de plasticité (%)				
TP: Tube à piston	Autres: voir la note explicative ci-jointe				
TS: Tube shelby					

COUPE STRATIGRAPHIQUE

ÉCHANTILLONS

INSTALLATION

ESSAIS

Prof	Élev.	Description des sols et du roc	Symbole	État	Type/ no	Cal.	Réc. %	N/ RQD (%)	Coups 150 mm	Piézomètre	Détails	Analyses	Odeur
	200.47	Elevation											
	0.00	Terre végétale; noire, présence de racines											
	200.37	Terrain naturel: Sable, un peu de silt, traces de gravier; brun pâle/gris oxydé, sec à humide, présence d'oxydation			CF01		77				Béton		
	0.10										0.30		
1					CF02		97				Sable gr. 0		
					CF03		89				1.22		
											Bentonite		
2	1.85	Sable, un peu de gravier; brun/gris, saturé (sursaturé à partir de 2,20 m)			CF04		89				2.12	Métaux, HP C10-C50, HAP	
	198.62												
	198.03	Sable; gris, sursaturé			CF05A		100						
	197.74	Sable et gravier; gris/bleu/blanc/brun, sursaturé			CF05B		78						
3	197.42	Sable, un peu de gravier; brun/bleu, sursaturé, présence d'oxydation			CF06		46					Sable gr. 0	
	196.81	Sable graveleux, traces de silt; gris/bleu, sursaturé			CF07		69						
4	196.30	Fin du forage sur bloc ou roc probable									4.17		
	4.17												

Remarques:

Vérfié par (date):
M. Fortin, ing. EESA

Tableau 5
 Résultats d'analyse des échantillons de sols
 Installation de huit puits d'observation et caractérisation des sols et de l'eau souterraine
 Limite sud de la propriété de l'usine Domtar inc. de Windsor
 N° dossier: 97F4033-066

Paramètre	Concentration en mg/Kg poids sec (ppm)						
	PO-02-11 CF01 0,00 à 0,61 m No labo: 1367625 2011-07-21	PO-03-11 CF05 2,44 à 2,77 m No labo: 1367621 2011-07-21	PO-04-11 CF05 2,44 à 3,05 m No labo: 1367614 2011-07-21	PO-04-11 DUP-3 3,66 à 4,27 m No labo: 1367618 2011-07-21	PO-04-11 CF07 3,66 à 4,27 m No labo: 1367620 2011-07-21	PO-05-11 CF04 1,43 à 1,75 m No labo: 1367611 2011-07-21	PO-06-11 CF04 1,85 à 2,44 m No labo: 1367623 2011-07-21
Métaux							
Argent (Ag)	n.a.	<0,8	<0,8	n.a.	<0,8	<0,8	<0,8
Arsenic (As)	n.a.	10,6	5,3	n.a.	4,9	7,0	6,2
Baryum (Ba)	n.a.	22	36	n.a.	33	35	17
Cadmium (Cd)	n.a.	<1,0	<1,0	n.a.	<1,0	<1,0	<1,0
Chrome (Cr)	n.a.	76	39	n.a.	58	34	23
Cobalt (Co)	n.a.	19	12	n.a.	14	11	<10
Cuivre (Cu)	n.a.	31	17	n.a.	13	18	14
Étain (Sn)	n.a.	<5,0	<5,0	n.a.	<5,0	<5,0	<5,0
Manganèse (Mn)	n.a.	1890	474	n.a.	702	494	403
Molybdène (Mo)	n.a.	<1,5	<1,5	n.a.	<1,5	<1,5	<1,5
Nickel (Ni)	n.a.	42	90	n.a.	162	70	67
Plomb (Pb)	n.a.	<10	<10	n.a.	<10	<10	<10
Zinc (Zn)	n.a.	58	39	n.a.	34	37	22
Hydrocarbures pétroliers C₁₀ à C₅₀	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100
HAP							
Acénaphène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Acénaphthylène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Anthracène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Benzo (a) anthracène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Benzo (a) pyrène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Benzo (b+k+j) fluoranthène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Benzo (c) phénanthrène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Benzo (g, h, i) pérylène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Chrysène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Dibenzo (a, h) anthracène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Dibenzo (a, h) pyrène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Dibenzo (a, i) pyrène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Dibenzo (a, l) pyrène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Diméthyl-1, 3 naphthalène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Fluoranthène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Fluorène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Indeno (1, 2, 3-cd) pyrène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Méthyl-1 naphthalène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Méthyl-2 naphthalène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Méthyl-3 cholanthrène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Naphthalène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Phénanthrène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Pyrène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10
Triméthyl-2,3,5 naphthalène	n.a.	<0,10	<0,10	n.a.	<0,10	<0,10	<0,10

Critère A (Teneur de fond des Appalaches)	Critère B (Ann. I du RPRT)	Critère C (Ann. II du RPRT)	Ann. I du RESC	Limite de détection analytique (ppm)
	0,8	20	40	200
	15	30	50	250
	265	500	2 000	10 000
	1,3	5	20	100
	75	250	800	4 000
	20	50	300	1 500
	50	100	500	2 500
	5	50	300	1 500
	1 000	1 000	2 200	11 000
	2	10	40	200
	55	100	500	2 500
	40	500	1 000	5 000
	130	500	1 500	7 500
	300	700	3 500	10 000
	0,1	10	100	100
	0,1	10	100	100
	0,1	10	100	100
	0,1	1	10	34
	0,1	1	10	34
	0,1	1	10	136
	0,1	1	10	56
	0,1	1	10	18
	0,1	1	10	34
	0,1	1	10	82
	0,1	1	10	34
	0,1	1	10	34
	0,1	1	10	34
	0,1	1	10	56
	0,1	1	10	34
	0,1	10	100	100
	0,1	10	100	100
	0,1	1	10	34
	0,1	1	10	56
	0,1	1	10	150
	0,1	5	50	56
	0,1	5	50	56
	0,1	10	100	100
	0,1	1	10	56

Légende	
X,X	< que le critère A de la Politique
X,X	< que l'annexe I du RPRT (page AB de la Politique)
X,X	< que l'annexe II du RPRT (page BC de la Politique)
X,X	> que l'annexe II du RPRT et < que l'annexe I du RESC (page C+ de la Politique)
X,X	> que l'annexe I du RESC
Critère:	Critère générique de la <i>Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés</i>
RPRT:	<i>Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains</i>
RESC:	<i>Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés</i>
n.a.	Non analysé
Voir le certificat d'analyse no M529377, version 3	

Annexe 3

Les renseignements personnels ne sont pas diffusés.